



Paroles libres ! Jusqu'à quand ? Texte intégral

Par David Morelli, chargé de Communication LDH

« Parler de liberté n'a de sens qu'à condition que ce soit la liberté de dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre »
Georges Orwell

Avec des outils d'écriture et de diffusion aussi puissants, efficaces et accessibles que le web, les blogs, les réseaux sociaux, les smartphones et les logiciels de mise en page et d'édition, qu'est-ce qui pourrait empêcher les femmes et les hommes de s'exprimer et de faire circuler, au-delà des frontières des opinions, des informations et des idées ?

Dans ce contexte exceptionnellement prometteur, avoir les moyens (technologiques) de sa politique n'est malheureusement pas synonyme d'application de celle-ci et, au quotidien, cette photographie idéale est altérée par un fâcheux contre-jour, faisant apparaître de vilaines zones d'ombres dans le paysage.

Le présent est-il au contenu ?

Bien sûr, comparé à de nombreux pays, la Belgique est un pays de cocagne en matière de liberté d'expression et d'opinion. La presse est libre et les opinions politiques, religieuses ou philosophiques s'affichent sans entraves au travers de documents, de blogs, de manifestations et des réseaux sociaux moyennant le respect d'une série de conditions légitimes. Pourtant, à l'heure où la crise financière fait vaciller certains fondamentaux démocratiques que l'on aurait – à tort - pu croire pérennes, la vigilance doit être plus que jamais de mise.

« Le cinéma est un moyen d'expression dont l'expression a disparu. Il est resté le moyen ».
Ce constat résigné du réalisateur Jean-Luc Godard pourrait être transposé à notre société qui semble de plus en plus souvent confondre le développement de l'expression (le contenu) et les moyens de cette expression (les supports).

Les médias traditionnels d'information en constituent un exemple éloquent. Car si les supports d'information se sont multipliés (on peut désormais être informé partout, à tout moment, même via son téléphone), cela n'a été de paire avec la multiplication des points de vue. La concurrence effrénée et le poids économique des annonceurs dans la presse aboutit à une dangereuse uniformisation de l'information et des idées, le pluriel n'étant plus ici toujours forcément de mise. La politique du buzz au détriment du journalisme d'investigation a érodé la confiance du public quant à la presse et à la légitimité de son rôle de contre-pouvoir. Le robinet d'informations multimédia risque de noyer la différence, pourtant fondamentale, entre la communication de faits et l'information, entre une marchandise et un savoir à partager.

Esprits criminels

A cette uniformisation des opinions par la multiplication vient s'ajouter une uniformisation par la soustraction, conséquence d'un certain 11 septembre 2001 et de la logique sécuritaire qu'il a réussi à imposer, aidé désormais par un contexte de crise tenace et la volonté politique de donner un visage à l'angoisse du quotidien.

Projets de loi de lutte contre le « radicalisme », directives mettant en danger le secret des sources, hausse des violences policières, arrestations préventives - voire procès - de militants, etc : la lutte contre le terrorisme se mue, grâce à un flou opportun autour de la définition de « terrorisme », en une dangereuse remise en cause du droit d'exprimer, de manifester et de diffuser des idées alternatives qui remettent en question les fondements sociaux, économiques ou culturels soutenus par les gouvernements... et le marché. Avec, en ligne de mire, la criminalisation de moins en moins rampante des mouvements sociaux (associations, syndicats, groupements de citoyens...) et de la saine remise en question permanente de la société que leurs propositions véhiculent.

Paroles lisses et expressions tues

Parallèlement à ces développements lourds, on assiste à une tendance de plus en plus régulière aux levées de boucliers « communautaristes » (contre le blasphème, les caricatures, religieuses ou autres...) qui, dans un contexte de managérialisation du discours, conduit à un lissage du langage qui rétréci, jusqu'à l'auto-censure, les champs du discours et de son expression et épaissit les frontières du politiquement correct. On imagine mal les saillies aussi corrosivement iconoclastes et inféodées que celles de l'humoriste Pierre Desproges pouvoir être médiatisées aujourd'hui. On en viendrait presque à regretter les blagues de Coluche sur les belges...

Enfin, on a également tendance à oublier que la liberté d'expression n'est pas totalement effective si l'accès à cette expression n'est pas partagé par tous. Ainsi, il ne faut pas oublier qu'en ce XXI^e siècle, l'analphabétisme, la précarité économique et la fracture numérique constituent encore des obstacles, parfois insurmontables, à l'expression ou à l'accès aux supports de celle-ci. Dans ce contexte, les velléités de certains gouvernements et opérateurs économiques de remettre en question la neutralité du web (cf., entre autres, les projets d'accord commerciaux anti-contrefaçon ACTA et CETA) constituent des dangers pour lesquels il s'agit de conscientiser les citoyens avant qu'ils voient leur champ des possibles expressifs monnayés et artificiellement réduits.

Exprimez vous !

La situation telle que présentée pourrait sembler déprimante si, pour chacun de ces problèmes, ne venaient se greffer des contre-feux propositionnels, pistes de solution et des outils alternatifs issus d'initiatives politiques citoyennes. Des milliers de blogs et de sites de journalistes-citoyens proposent des analyses de l'actualité et du fonctionnement de notre société avec le même sérieux et les mêmes soucis déontologiques que des médias classiques. Des initiatives telles que le *copy left* favorisent la circulation des idées et de la culture, les modes d'expression de la créativité artistique foisonnent et les réseaux sociaux facilitent la mobilisation et l'information citoyenne.

Bref, là où l'expression ne peut plus passer par la porte, elle continue à passer par la fenêtre.

Durant toute l'année 2013, à l'occasion des nombreuses activités de son cycle « Paroles libres ! », la LDH va tenter de dégager les lignes de forces, de déceler les points de tension et d'explorer les espaces de fracture et de développement de la liberté d'expression et d'opinion.

Avec, en ligne de mire, la volonté d'apporter des éléments de réflexions et d'information à un débat dont l'enjeu n'est rien de moins que l'avenir d'un des droits qui fonde la démocratie.

Votre opinion comptera aussi dans ce débat. Exprimez-là !